



Une preuve, s'il en fallait que la CAPD doit être plurielle

Sur ce sujet important, le consensus entre les différentes organisations syndicales n'est pas de mise. S'il y en a pour accepter de se retrouver dans un système de promotions basé uniquement sur l'ancienneté, nous, nous le refusons !

Au SE-UNSA, nous partageons avec d'autres le constat que le cadre qui accompagne les inspections n'est pas assez satisfaisant pour garantir l'équité de traitement de chacun.

Mais certaines organisations syndicales s'en servent comme prétexte pour demander la suppression, pure et simple de la note d'inspection du barème.

Pour le SE-UNSA, l'inspection ne peut, et ne doit pas, se limiter à une visite formelle et normative qui se solde par l'attribution d'une note. Pour nous, l'inspection doit être avant tout formative. Son objectif principal doit être d'améliorer nos pratiques individuelles ou collectives.

D'ailleurs, une clarification entre ces deux aspects s'impose aussi.



Faites
la différence
Votez
SE-UNSA !

Une évolution de carrière plus juste

La qualité des enseignants serait-elle fonction du lieu d'exercice ?

Les possibilités de passage au Grand Choix varient selon les départements, voire selon les circonscriptions.

Les Profs d'école par concours externe devraient-ils changer d'échelon moins vite que les autres ?

Actuellement tous les PE concours externe ont peu, voire pas de possibilité de passage au Grand Choix de l'échelon 6 à l'Echelon 10 car le barème favorise les Instits devenus PE. Ils ont en effet une ancienneté plus importante et souvent des notes plus élevées.

Pour le SE-UNSA, il faut revoir les barèmes aux deux niveaux : national et départemental, car de nombreux collègues se sentent frustrés par les freins et les blocages au déroulement de leur carrière.

Des inspections cohérentes et transparentes

L'inspection reste très infantilisante et très irrégulière. Les critères d'évaluation sont différents d'une circonscription à une autre. Chaque IEN a ses exigences. L'inspection telle qu'elle est pratiquée n'est pas formative.

Pour le SE-UNSA, les modalités et les critères d'évaluation doivent être plus clairs et harmonisés sur le département.

En matière d'inspection, nous demandons que :

- chacun soit averti dans le même délai avant la date effective de l'inspection ;
- l'inspection ait la même durée pour tous ;
- les attentes soient les mêmes pour tous ;
- les critères d'évaluation pédagogique soient connus de tous ;
- les conditions et la durée de l'entretien soient les mêmes pour tous ;
- les inspections aient la même fréquence pour tous et qu'elles puissent déboucher, pour tous, sur des actions de conseils ou de formation, si nécessaire ;
- l'évaluation puisse toujours faire l'objet d'un recours. Une seconde inspection, rapprochée et à la demande du collègue, devrait permettre de pouvoir rectifier un faux pas qui peut être particulièrement pénalisant en début de carrière.

Pour le SE-UNSA, défendre ces revendications, c'est avant tout défendre tous les collègues dans un souci d'équité et de cohérence.

POUR MON AVENIR PROFESSIONNEL, C'EST DECIDE : CETTE FOIS, JE VOTE SE-UNSA